



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-191

Ottawa, le 28 mai 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	80	le 5 avril 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	81	le 5 avril 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	84	le 25 avril 2007
Bell Canada	7026	le 5 avril 2007
Bell Canada	7027	le 5 avril 2007
Société TELUS Communications	4272 (TCBC)	le 5 avril 2007
Société TELUS Communications	584	le 5 avril 2007

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*